

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Mathod - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:

Greffé municipal, 1446 Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch

Lundi, jeudi et vendredi:
8 h 30 - 11 h 30
Mardi et mercredi:
14 h 30 - 17 h 30

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 28 juin 2026

Temple de Grandson	10 h 00	Culte «ensemble» secteur côté Jura. O. Bader.
Eglise de Lignerolle	10 h 00	Culte. J.-M. Diacon-Reymond.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes

Si ceux-ci n'étaient pas exécutés dans les délais, les travaux de taille nécessaires seront entrepris par l'équipe communale, sans avertissement préalable et cela aux frais des propriétaires.

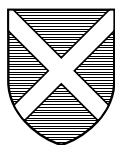
La Municipalité

Fauchage des banquettes

Les propriétaires et agriculteurs ont également l'obligation de faucher les banquettes ou bordures au droit de leur parcelle.

Ces travaux devront être exécutés avant le 31.08.2026 et s'étendent à l'entier du territoire communal.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2026

JUIN

Mercredi 24.06 18 h 00 - 20 h 30
Entraînement

JUILLET

Mercredi 1.07 18 h 00 - 20 h 30

Entraîn. + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 3.07 15 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Samedi 4.07 08 h 00 - 17 h 30

Tir des Aiguilles

Mercredi 8.07 17 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Vendredi 10.07 15 h 00 - 20 h 30

Tir des Aiguilles

Samedi 11.07 8 h 00 - 12 h 00

Tir des Aiguilles

Mercredi 15.07 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 22.07 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 12.08 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 19.08 18 h 00 - 20 h 30

Tir militaire

Mercredi 26.08 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 2.09 17 h 30 - 20 h 00

Entraînement

Mercredi 9.09 17 h 30 - 20 h 00

Entraînement

Samedi 19.09 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 26.09 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 3.10 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 10.10 13 h 30 - 17 h 30

Tir de clôture 300 m

29 juillet et 5 août: Stand fermé

Bibliothèque communale de Baulmes

Horaires pendant les vacances scolaires d'été

Ouverture les:

mercredis 1^{er}, 8 et 15 juillet de 19 h 00 à 20 h 30
puis fermé jusqu'à la rentrée scolaire.

Réouverture et horaire normal **dès le 17 août à 9 h 30.**

Bel été à toutes et tous, accompagné de vos lectures préférées !

Le comité

Visibilité et sécurité routière

En application des différentes dispositions légales, notamment la Loi sur les routes et le Code rural foncier du 7 décembre 1987, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

En bordure des voies publiques, aux croisées des routes, débouchés de chemins et tournants, les haies doivent être taillées périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur de 1 mètre au-dessus de la chaussée (règlement d'application de la Loi sur les routes).

Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner le passage des véhicules et des piétons doivent être coupées. Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

Le délai pour l'application des dispositions qui précèdent échoit au 31.08.2026.

Destruction des plantes nuisibles

La Municipalité rappelle aux propriétaires et agriculteurs qu'ils ont l'obligation de détruire les chardons, la folle avoine et toutes les autres plantes nuisibles avant la formation de la graine.

La Municipalité

Décision en matière de signalisation routière

Restrictions de plusieurs chemins forestiers Législation de la signalisation routière

Vu:

- L'art. 3, al. 2 de la Loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958 (LCR);
- Les art. 104 et 107 de l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) du 5 septembre 1979;
- L'art. 4 de la Loi vaudoise sur la circulation routière (LVCR) du 25 novembre 1974;
- La demande de la Municipalité de Baulmes du 9 avril 2026 adressée à la Direction générale de la mobilité et des routes;

La DGMR décide la mesure suivante:

Mesure 1: acceptée.

Lieu: Divers chemins forestiers - Hors traversée de localité.

Tronçon: Conformément aux plans consultables au bureau du greffe.

Motif: LCR, art. 3, al. 4

Parution FAO: 16 juin 2026.

Signaux OSR: 2.14 (art.19) Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs, exploitation forestière et agricole autorisée. 2.14 (art.19) Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs, exploitation forestière autorisée.

Dossier en consultation publique du 16.06.2026 au 15.07.2026.

Direction générale de la mobilité et des routes DGMR



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Autorisation

selon décision municipale du 08.06.2026

La Municipalité a autorisé la demande de

Titre/civilité: Monsieur

Propriétaire: Gaétan Wagnières

Parcelle N°: 124

Désignation: Pose d'une palissade anti-bruit.

La Municipalité



RANCES

Conseil général - Convocation

Mardi 30 juin 2026, 20 h 00
Grande salle de Rances

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025.
3. Admission et assermentation de nouveaux membres.
4. Préavis municipal N° 01/2026 Comptes communaux 2025 + rapport de la commission de gestion.
5. Préavis municipal N° 01/2026 du SIAERV Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2025.
6. Communications de la Municipalité.
7. Divers et propositions individuelles.

Les personnes souhaitant faire partie des membres du Conseil général sont priées de s'annoncer préalablement à l'assemblée auprès du président, Monsieur Nicolas Favaro, afin qu'elles puissent être assermentées.

Le bureau du Conseil



ORGES

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire le:

jeudi 25 juin 2026, à 20 h 00
à la grande salle du Battoir

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Appel et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11.12.2025.
3. Assermentation(s) - démission(s).
4. Communications du président.
5. Communications du délégué à l'ASIGE.
6. Communications de la commission de recours.
7. Communications de la Municipalité.
8. Préavis N° 02-2026 - Comptes 2025.
9. Préavis N° 03-2026 - Décompte travaux réaménagement route du Village - Crédit complémentaire au préavis N° 2023/07.

10. Préavis N° 04-2026 - Autorisation Droit de superficie, inscription de servitudes au Registre Foncier - station transformatrice rue des Fontaines 27.

11. Remerciements.

12. Interventions individuelles et divers.

Le procès-verbal de la dernière séance et le préavis porté à l'ordre du jour peut être consulté sur le site Internet de la Commune. Des copies peuvent être demandées auprès de la secrétaire du Conseil général.

Sur décision du Conseil général lors la séance du 04.10.2023, nous vous rappelons que le seul enregistrement officiel autorisé lors des séances est celui de la secrétaire du Conseil général.

Toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à la secrétaire, M^{me} Cristina Malerba à conseil@orges.ch

Le bureau du Conseil général

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66
Courriel: info@baulmes.ch



**CHF *
1199.-**

C

Notre offre du moment!

Congélateur armoire avec NoFrost
FNC 7026 Plus

LIEBHERR

10 ans de garantie technique

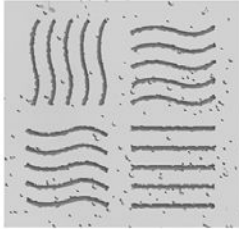
*Offre valable du 18 mai au 30 juin, prix TTC, livraison, installation et élimination incluses. Dans la limite des stocks disponibles.

voé électroval

024 442 84 50 | Valeyres-sous-Rances | Vallorbe | La Sarraz

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



Audrey Roncière
Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Massages...
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- Coaching
- Thérapie Polarity
- Questions sociales
 - renseignements, conseils, etc.

Philippe Roncière
Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignierolle